



Groupe de travail sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique

Questionnaire sur les leçons apprises, les défis et les opportunités

1. Rapports thématiques

(a) Selon votre expérience, le groupe de travail a-t-il été accessible à divers acteurs concernés qui cherchent à fournir des contributions et des observations pour l'élaboration de ses rapports? Y'a-t-il des acteurs particuliers qui requièrent l'attention particulière du Groupe?

(b) Connaissez-vous des cas où les conclusions et les recommandations du Groupe de travail aient été utilisées et mises en œuvre au niveau national? Est-ce que les rapports du Groupe de travail ont contribué à l'élaboration de lois et de politiques particulières?

(d) À votre avis, les rapports thématiques du Groupe ont-ils été intégrés de manière adéquate dans les résolutions annuelles du Conseil des droits de l'homme sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes?

(e) Disposez-vous d'exemples où les rapports du Groupe de travail sont référencés dans les dialogues sur les politiques nationales et les forums sur les droits de l'homme et le développement, aux niveaux international, régional et/ou national?

2. Communications

(a) Quelle est votre évaluation de l'impact des communications (lettres d'allégation et autres ainsi que les appels urgents) envoyées par le Groupe de Travail? Veuillez vous référer à des cas spécifiques, si possible.

3. Visites pays

(a) Dans quelle mesure les expertes ont-elles été accessibles aux différents acteurs concernés lors de la visite?

(b) Quelle a été la couverture médiatique de l'allocution de fin de mission? Cette dernière a-t-elle eu un impact sur les débats publics? Si oui, de quelle manière?

(c) Le rapport du groupe a-t-il eu un impact sur les politiques nationales ou les réformes législatives? Si oui, de quelle manière?

(d) Comment le rapport a-t-il été utilisé par les différents acteurs concernés au-delà de l'élaboration des politiques/des lois?



4. Participation du Groupe de travail aux forums pertinents

(a) Comment évaluez-vous l'engagement et le dialogue du Groupe de travail avec les États et avec d'autres acteurs concernés (tels que les mécanismes régionaux des droits de l'homme et la société civile au Conseil des droits de l'homme, la Commission de la condition de la femme, les sessions du Groupe de travail, etc.). Veuillez partager toute proposition d'amélioration possible.

(b) Dans quels autres forums pertinents aux niveaux national, régional et international recommanderiez-vous la participation du Groupe de travail?

5. Les séances du groupe de travail et sa capacité de convocation

(a) Dans quelle mesure considérez-vous les sessions du Groupe de travail accessibles aux différents acteurs concernés? Veuillez partager des propositions d'amélioration.

(b) Quelle a été votre expérience en matière de participation aux sessions, y compris en termes d'utilité (par exemple, être informé du travail du Groupe, bénéficier de l'échange d'opinions entre divers intervenants, obtenir de nouveaux points de vue sur des questions substantielles et leurs impacts etc.)?

(c) En tenant compte des ressources financières limitées disponibles, auriez-vous d'autres suggestions concernant l'utilisation de la capacité de convocation du Groupe à travers ses trois sessions annuelles?

6. Futurs domaines possibles d'études thématiques

(a) Avez-vous des suggestions sur les domaines d'études thématiques potentielles pour le travail du Groupe dans le futur?

7. Visibilité du groupe de travail

(a) Avez-vous des suggestions concernant des moyens efficaces pour contribuer à la visibilité du travail du groupe d'expertes?
